

Conditions générales
du stage juniors tennis / multisports 2026 :

1. Le TCG est une association à but non lucratif dont le prix des cours est calculé selon le nombre précis de participants. Pour cette raison, après inscription et confirmation, le stage est dû dans sa totalité et les annulations ne sont plus recevables dans les 7 jours qui précèdent le début du stage (même sur présentation d'un certificat médical).
2. Le paiement doit être effectué avant le début du stage.
3. Chaque participant doit être sous couvert d'une assurance accidents personnelle. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des règles de sécurité ou des consignes. Tout comportement inadéquat, ou pouvant mettre en danger le groupe, peut entraîner une sanction, voire l'exclusion du participant sans remboursement. Une attitude positive et engagée est de mise pour la bonne marche des activités.
4. Le TCG se réserve le droit d'annuler un stage par manque de participants.
5. Les stages ont lieu par tous les temps mais l'organisation se réserve le droit de modifier le planning en cas de météo défavorable.
6. Les enfants sont sous la surveillance des moniteurs du club durant la durée du stage. En dehors des horaires du stage, le club est déchargé de la responsabilité des enfants.